



CREPS PACA

Etablissement Public du Ministère de la Santé et des Sports
Aix en Provence | Antibes | Boulouris

> BREVET PROFESSIONNEL BPJEPS - UCC Direction d'un séjour de vacances et d'un accueil de loisirs

CREPS PACA Site de Boulouris

Compétences, prérogatives débouchés :

Donne la compétence pour diriger un centre de vacances ou un centre de loisir.
Unité obligatoire pour les titulaires d'un BPJEPS amenés à diriger un séjour de mineurs ou un centre de loisir, et non titulaire du BAFD.

Public concerné :

Conditions : être titulaire d'un BP JEPS

Contenu de la formation :

Cadre réglementaire, politique et social des centres de loisirs
Projet pédagogique en CVL
Gestion de personnel
Gestion administrative et financière

Calendrier :

Dates de la formation : du 6 au 10/12/2010 et du 10 au 14/01/2011 et du 09 au 11/05/2011 pour la formation en centre

2 semaines en entreprise (Noël ou février ou Pâques)

Volume horaire global : 161 H

Nombre d'heures en centre (CREPS) : **91 H**

Nombre d'heures en entreprise : **70 H**

Déroulement de la formation :

Regroupement en centre en décembre, janvier et mai en 3 parties.
2 semaines de stage en centre de vacances ou centre de loisirs en situation de directeur ou directeur adjoint pendant les vacances scolaires
suivi individualisé à distance du 11/12/2010 au 15/05/2011

Sélection :

Pas de sélection

Nombre de places : 20

Modalité d'évaluation et certification

Rédaction d'un rapport écrit retraçant une expérience de direction ou de direction adjointe
Entretien individuel avec le jury à partir de ce rapport.

Aspects financiers :

Tarif de la formation : 948,50 €

Hébergement et restauration :

Voir dossier d'inscription

Inscription :

Dossier à télécharger sur le site <http://www.crepspacaboulouris.fr> ou à retirer au secrétariat des formations

et à déposer pour le 06/11 /2010 délai de rigueur

Responsable de la formation : Audrey NIKITINE
